

Appel à candidatures "Mon jardin qui bourdonne"

Fiche de renseignements



Votre commune :

Nom commune : Le Langon

Représentée par M Le Maire : Alain Bienvenu

Nombre d'habitants : 1031

Les personnes ressources

Elue référente du conseil municipal (interlocutrice privilégiée pour le projet) : Jacqueline Arrestays

Adresse mail : j.arrestays.mairie@gmail.com

Mise à disposition de temps d'agents communaux pour le projetoui :

Nom et contact (mail et téléphone) de l'agent concerné :

_ Gaëtan Bourreau

_ servicetechnique85@protonmail.com (merci de préciser : à l'intention de Gaëtan)

Implication d'une (des) association (s) locale (s) (association de jardinier, sportive, culturel, insertion etc.) et/ou d'un groupe constitué (y compris école, RPI, centre de loisirs, centre socio-culturel...) dans le projet (oui/non) :

Nom du groupe(s) local(aux), nom et contact (mail et téléphone) d'un représentant :

_ Le club nature de l'amicale laïque (10 ans d'existence) pour entre autre installation de nichoirs, hôtel à insectes, lieu de réunion, d'observation...Mathieu Moncombe

_ L'école publique est intéressée (*entre autre*) par La Science participative avec le Muséum d'Histoire Naturelle MHN (...planche à escargots....comptage des vers de terre...nids...) Jean Jacques Bobin (directeur)

_ L'école Saint Joseph intéressée par un lieu "Ecole dehors" ATE aire terrestre éducative avec l'OFB

**Sollicitation d'habitants volontaires dans le projet « Mon jardin qui bourdonne »>>
(oui/non):**

Nom et contact des habitants volontaires :

_Brigitte MANDIN

_Mathieu MONCOMBLE

_Isabelle GIGNON

_Mickaël ROY

Les infrastructures disponibles

Mise à disposition d'espaces communaux pour le projet (réunion, animation, etc.)

Bâtiments publics mis à disposition:

_ Oui dans la salle des fêtes ou salle du conseil (suivant le nombre de participants)

Espaces publics pressentis pour la conception de « Mon jardin qui bourdonne » **oui**

Type d'espaces publics, superficie, nature, descriptif rapide, photos et extrait du cadastre :

_A proximité des 2 écoles(450m), nous disposons d'une prairie de 11 239 m2 non constructible car en sous-sol se trouvent de potentiels vestiges gallo-romains. Elle est régulièrement utilisée par des circassiens en résidence mais il y a de la place pour tout le monde!

_A proximité de la bibliothèque municipale où la bibliothécaire nous a affirmé qu'elle sera ravie d'y aller raconter des livres.

La parcelle (dite des Marzelles) AM 466 est entourée d'une double haie (la première a une dizaine d'années ; elle vient d'être doublée en décembre 2022 par un programme de plantations proposé par le département. L'endroit où nous envisageons l'implantation du jardin qui bourdonne est à proximité d'un vieux mur assez bas mais très long.

Votre commune et le Parc naturel régional du Marais poitevin

Projets pour lesquels la commune a déjà bénéficié d'une aide technique ou financière du Parc.

_02/22 Gaec Le Palaineau : reconversion de culture en prairie dans le cadre de valorisation écologique du territoire.

_ Travaux sur les écluses Ceinture des Hollandais...dispartie

_01/23 Pâturage collectif. Deux nouveaux parcs de contention au service des éleveurs du marais communal du Langon, grâce au Parc naturel régional."

_ Année Scolaire 2021/2022 : l'école publique a participé au programme "À la rencontre du Marais poitevin" Education au développement durable dans le marais....La biodiversité en question.

Votre commune et la préservation des abeilles sauvages

Implication actuelle de la commune à la préservation des abeilles sauvages ou des pollinisateurs sauvages.

_ La prairie des Marzelles n'est fauchée qu'une fois par an (fin juin) pour favoriser la biodiversité faunistique et floristique et par conséquent la présence d'abeilles sauvages.

_3 agriculteurs en agriculture biologique.

Votre commune et les abeilles sauvages demain

Motivation de votre commune à participer au projet « Mon jardin qui bourdonne » et évolutions

souhaitées de la place des abeilles sauvages dans votre commune (biodiversité, ...) :

Nous y voyons un rôle essentiel lié à l'**environnement** : Stabilisation et augmentation de la biodiversité ainsi que d'un point de vue **social** et des relations humaines, ce serait un lieu de rencontre intergénérationnel, un passage des savoir-faire: potager, taille des fruitiers ...

Un point de vue **économique** intéressant car de jeunes familles voulant s'installer sur la commune seront peut-être sensibles aux préoccupations liées à la préservation de la faune et de la flore entraînant des discussions autour des enjeux climatiques et pourquoi pas initier des actions!

Les habitants qui déplorent de ne pas avoir de jardin pourraient en profiter pour s'impliquer et avoir des fruits et des légumes sans traitement et accessibles à tous.

Nous souhaiterions que ce lieu favorise les animations **culturelles** liées à la nature en général mais peut être aussi inviter des conteurs, des musiciens acoustiques et installer des cartels expliquant la démarche (*pourquoi ne faucher qu'une fois par an par exemple*).

Conclusion:

-La commune est sensible aux engagements de l'agenda 2030 avec en particulier l'objectif n° 15 développement durable.

Le point de rassemblement pourrait être fait avec de simples troncs d'arbres et installés en rond.

Pour remplir ce questionnaire, je me suis adressée à divers partenaires potentiels et je dois dire que tous trouvent ce projet très motivant.

Quelques témoignages :

- Anne, 57 ans : "super projet, ça ne peut qu'apporter du positif !"
- Michel, 68 ans : "très intéressant, à suivre.."
- Jean-Jacques, 50 ans : "génial, un vrai lien intergénérationnel"
- Caroline, 52 ans : "Un joli but de promenade à pied"
- Mathieu, 49 ans : "Merci de relayer ce beau projet"
- Manon, 26 ans : "Il nous faudrait plus de projets comme ça!"

Nous avons sur la commune un très joli parc du château pour la promenade mais toutes mes interlocutrices et tous mes interlocuteurs ont bien senti la différence entre ces deux lieux qui n'ont pas la même destination.

Le projet WILD BEES est soutenu par la communauté de communes Fontenay-Vendée.

Jacqueline Arrestays conseillère municipale